

3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

18 sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). Il s'agit pour une grande partie d'entre eux de monuments tels que des églises, châteaux et dolmens (protégés ou non), et d'activités de plein air (bases de loisirs, parcs à thèmes, centre équestre). On note également la présence d'un musée et d'un aéroport.

L'ensemble des sites touristiques est listé et décrit dans les tableaux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant un enjeu fort et ceux présentant une sensibilité faible à minima.

Le site touristique majeur de cette aire d'étude est le Château d'Oiron, qui est également protégé au titre des monuments historiques. Sa sensibilité est étudiée au chapitre correspondant (3.3.3.1). Pour rappel, ce site présente **un enjeu fort et sa sensibilité est modérée à forte**.

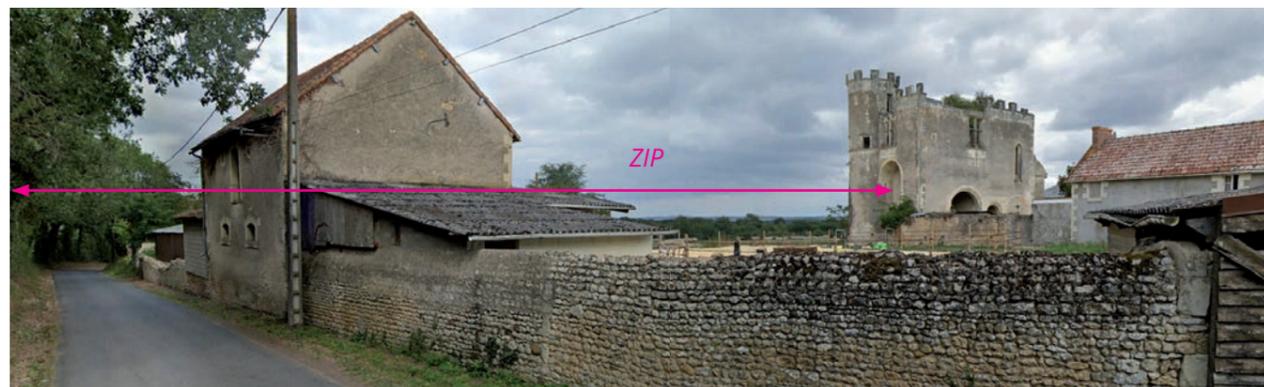
Les éléments suivants sont aussi décrits au chapitre précédent : **Collégiale et SPR d'Oiron ; monuments historiques, sites inscrits et SPR de Thouars ; site classé du pigeonnier de Tourtenay**.

Les treilles de la Reine Blanche à Curçay-sur-Dive ont une vocation conservatoire et éducative en présentant différents cépages viticoles devenus rares. Cet espace ouvert aux visiteurs forme un attrait dans le village en complément du belvédère aménagé décrit précédemment. Des vues vers la ZIP y sont identifiées. **Son enjeu est faible et sa sensibilité est faible.**

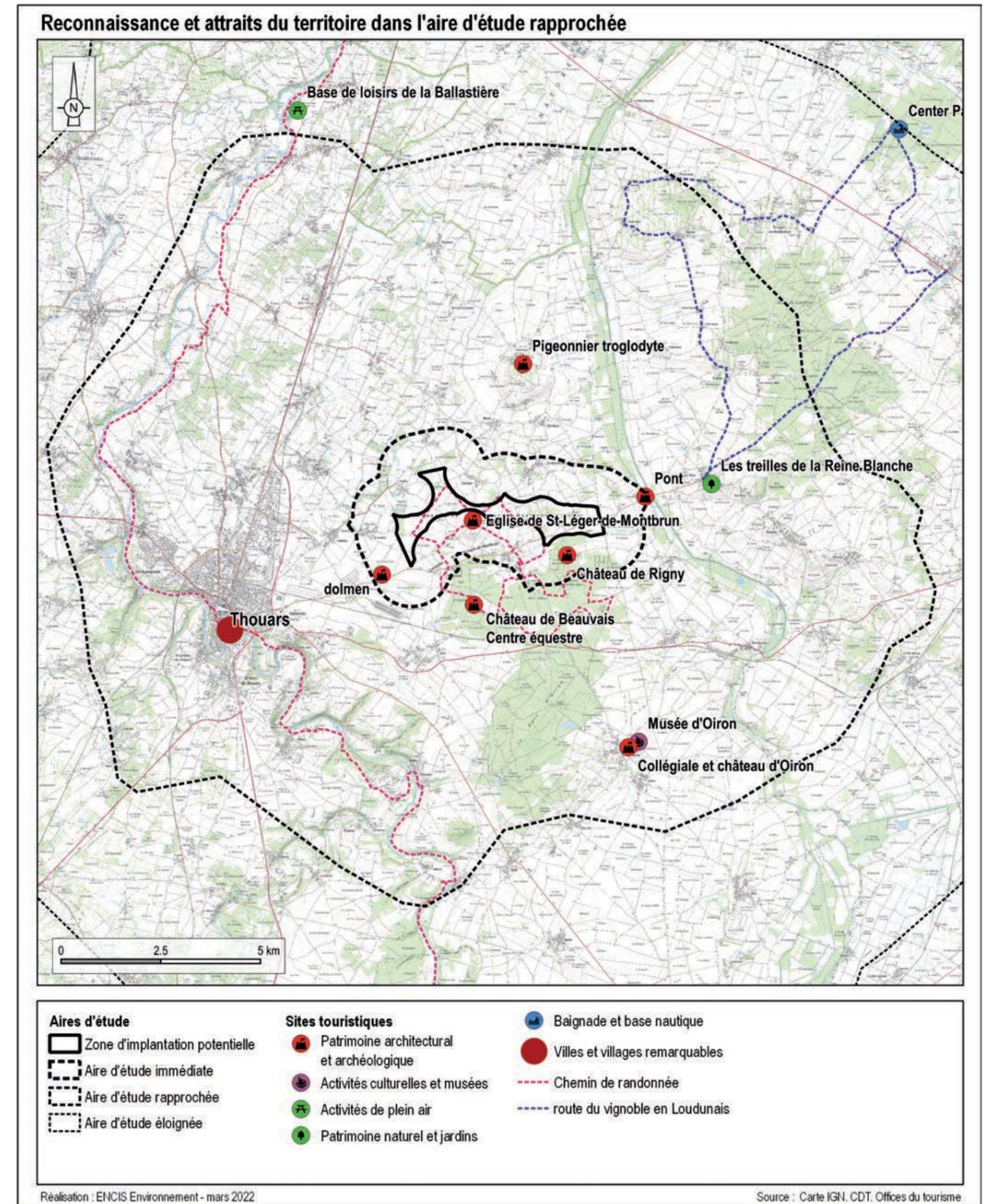
La route du vignoble Loudunais traverse la cuesta en rive est de la Dive. Des vues larges vers la ZIP y sont possibles notamment entre Ternay et Curçay-sur-Dive. **Son enjeu est faible et sa sensibilité est faible.**

L'église de Saint-Martin et la Butte de Tourtenay sont situés au nord de la ZIP. L'église est isolée sur le flanc sud de la butte. Les vues sont ouvertes depuis les versants agricoles. **L'enjeu est faible et la sensibilité est modérée.**

Le Château de Beauvais à Saint-Léger-de-Montbrun n'est pas protégé en tant que monument historique mais fait partie du patrimoine local et est aujourd'hui intégré à un centre équestre. Des vues larges vers la ZIP y sont possibles. **Son enjeu est faible et sa sensibilité est faible.**



Photographie 59 : Visibilité sur la ZIP à proximité du Château de Beauvais (centre équestre) à Saint-Léger-de-Montbrun.



Carte 23 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.



Photographie 60 : Les Vignes conservatoires les Treilles de la Reine Blanche, à proximité du belvédère aménagé à Curçay-sur-Dive.



Photographie 61 : Les Vignes conservatoires les Treilles de la Reine Blanche, à proximité du belvédère aménagé à Curçay-sur-Dive.

INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

Départ.	Commune	Nom	Type	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
79	Oiron	Château	Activité culturelle et musée; Patrimoine architectural	Partiellement Classé-Inscrit	Fort	Visibilités depuis les fenêtres du château, depuis certaines zones du parc et covisibilités depuis le sud-est du monument, dans le périmètre de protection et hors du périmètre.	Modérée à forte	4,7 km
79	Thouars	AVAP de Thouars (ancienne)	Ville remarquable	SPR	Modéré	Visibilités ponctuelles au sein de l'urbanisation.	Modérée	3,4 à 6,4 km
79	Tourtenay	Pigeonnier et ses abords	Patrimoine architectural et archéologique	Site classé	Modéré	Visibilités en dehors du périmètre, sans covisibilités.	Faible	3,3 km
86	Curçay-sur-Dive	Les treilles de la Reine Blanche et le belvédère	Patrimoine naturel et jardin	Site inscrit	Faible	Visibilités ponctuelles dans le village et larges en périphérie.	Modérée	2,8 km
79	-	GR 36	Randonnée	-	Faible	Les versants de la vallée du Thouet limitent fortement les vues.	Très faible	> 3,5 km
86	-	Route du Vignoble Loudunais	Route touristique	-	Faible	Visibilités sur le rebord de la cuesta, notamment entre Ternay et Curçay-sur-Dive.	Faible	> 2,8 km
79	Tourtenay	Butte de Tourtenay et église de Saint-Martin	Patrimoine architectural et relief naturel	-	Faible	Vues ouvertes depuis le versant sud de la butte et aux abords de l'église de Saint-Martin, isolée sur le versant et non reconnue monument historique.	Modéré	église à 2,2 km
79	Saint-Léger-de-Montbrun	Château de Beauvais (centre équestre)	Patrimoine architectural et archéologique	-	Faible	Larges visibilités sur la ZIP au nord.	Faible	1,8 km

Tableau 8 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.4 Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc.) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 1 km voire 1,3 km autour de la ZIP.

3.4.1 La description des structures et motifs paysagers

Le relief

Le territoire de l'AEI est caractérisé par la butte du Peu de Saint-Léger-de-Montbrun situé au sud de la ZIP. Coiffée de l'église de la commune du même nom, sa silhouette est aisément reconnaissable. Hormis cette butte, les vallonnements présents dans l'AEI sont très limités.

Les cultures

La majeure partie du territoire de l'AEI est occupé par des champs de quelques hectares chacun. Les haies ou les arbres isolés sont très rarement présents en limite de parcelle.

Les boisements

Le sud de l'AEI présente un massif forestier conséquent regroupant les bois des Pierres, de la Chânaie, des Remises et le parc de Rigny en un ensemble compact. Au nord des petits bosquets sont disséminés sur le territoire (Bois de Malvent, Bois de la Touche, Bois des Saints, Bois du Gland).

Les rivières et cours d'eau

La Dive frôle la limite est de l'AEI avec son fond de vallée alternant anciennes tourbières et peupleraies. À l'ouest, la Meulle prend sa source à la fontaine du Bouchet, proche du hameau éponyme. Son vallonnement est très peu marqué mais les peupleraies plantées en fond de vallon la distinguent des champs alentours.

Les routes et les chemins

La route principale est la RD 65, au tracé est/ouest traversant le village de Vrère. D'autres routes sillonnent le territoire de l'AEI, dont la RD 162 orientée nord/sud.

L'habitat

La commune de Saint-Léger-de-Montbrun est constituée de plusieurs villages dont le plus important dans l'AEI est celui de Vrère, qui concentre les équipements, mais d'autres hameaux constitués sont dispersés sur la commune. Le village de Saint-Martin-de-Mâcon est aussi présent au nord-est de l'AEI. De rares petits hameaux de moins de 5 habitations sont aussi présents.

Les motifs repères

La butte du Petit Peu de Montbrun est l'élément repère par excellence, mais on note aussi la présence de silos de grande taille au sud de celle-ci, et de lignes électriques au nord. Enfin les éoliennes de TIPER présentes à l'ouest de l'AEI sont un élément visuel important du territoire.

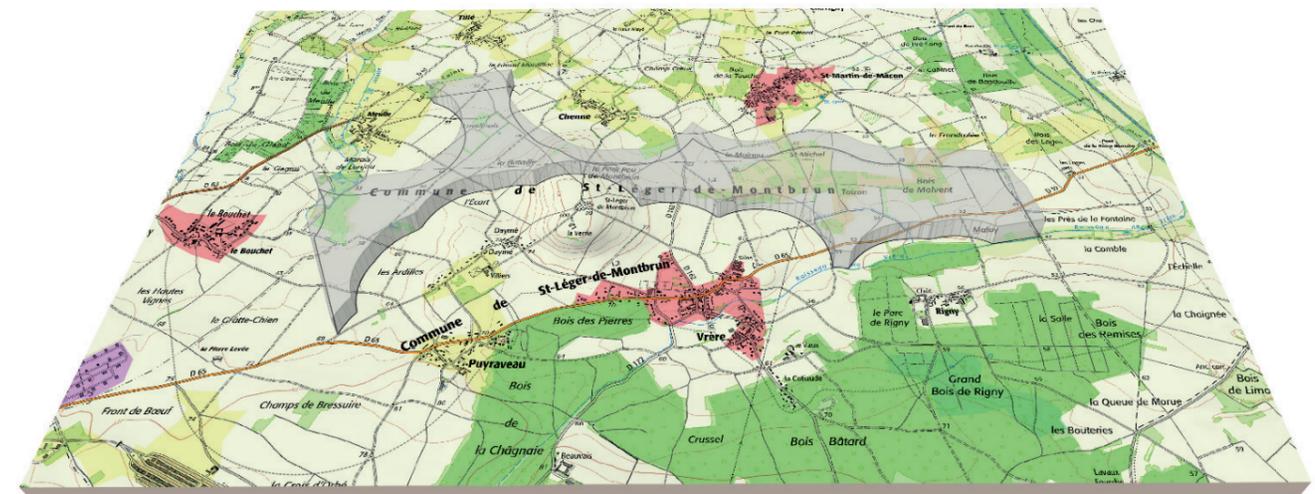
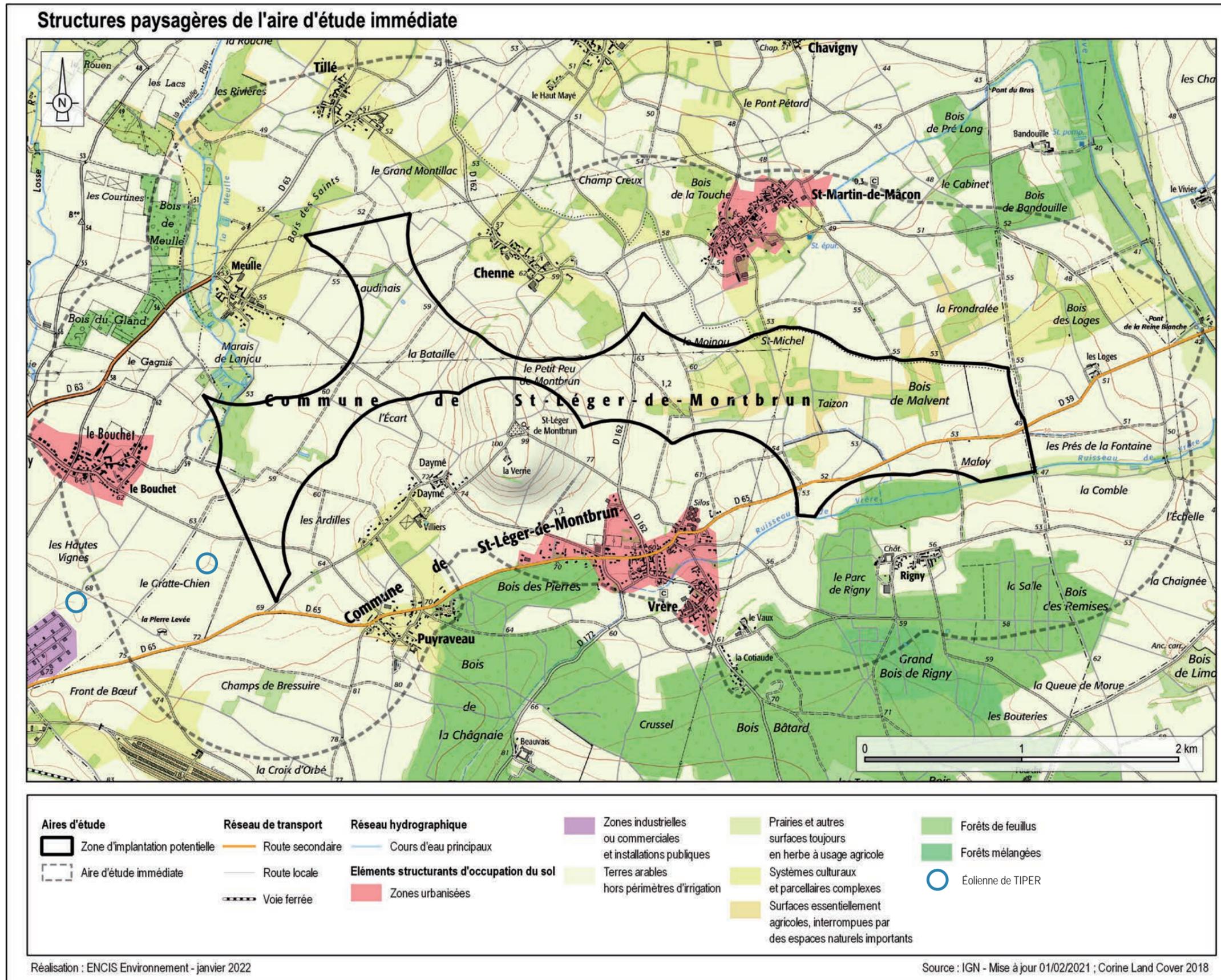


Figure 7 : Modèle Numérique de Terrain de AEI.



Photographie 62 : Panorama depuis les menhirs de Saint-Léger-de-Montbrun.



Carte 24 : Structures paysagères et éléments de paysage de l'aire d'étude immédiate.

3.4.2 Les espaces vécus

L'AEI englobe deux villages ainsi que plusieurs hameaux localisés sur la carte en page suivante. Les visibilités vers la ZIP sont illustrées par des photographies en pages suivantes.

3.4.2.1 Les perceptions depuis les villages

Le périmètre de l'AEI englobe les villages de Saint-Martin-de-Mâcon et de Vrère (commune de Saint-Léger-de-Montbrun).

Saint-Martin-de-Mâcon (75 à 100 habitations dans le village)

Ce village est implanté le long de la route communale et de deux carrefours. La mairie est joutée d'un espace public et de stationnement. La ZIP est proche et occupe près de 160° d'angle visuel horizontal au sud du village. **La sensibilité globale du village est forte.**



Carte 25 : Vue aérienne de St-Martin-de-Mâcon (source IGN).

Vrère (environ 150 habitations dans le village)

Ce village est implanté le long de la RD 65 et de la RD 162 ainsi que sur un maillage de rues secondaires. Des équipements sportifs, scolaires et commerciaux sont présents en différents endroits. La ZIP est proche et occupe près de 180° au nord du village. **La sensibilité globale du village est forte.**



Carte 26 : Vue aérienne de Vrère (source IGN).

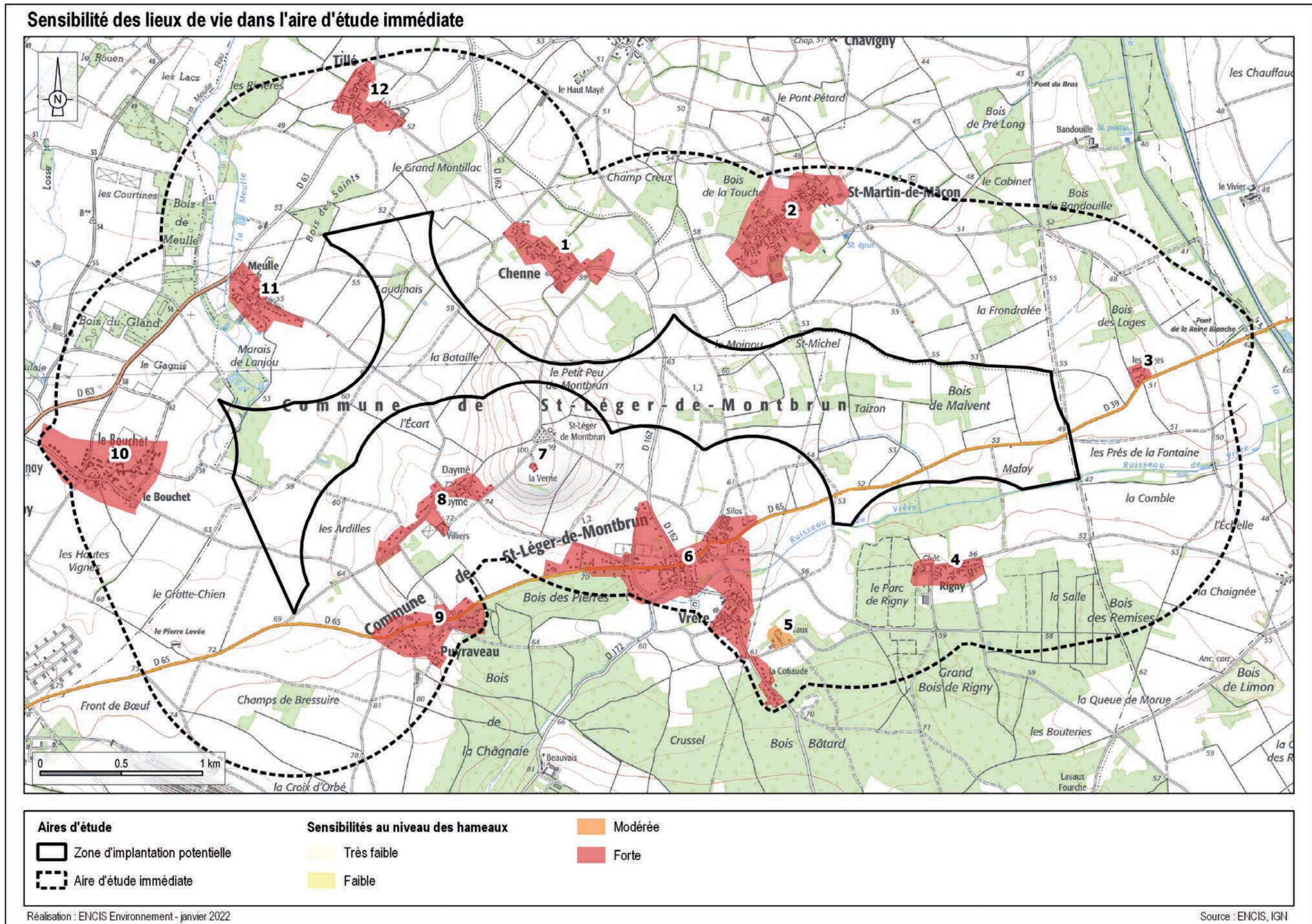
3.4.2.2 Les perceptions depuis les hameaux

Les lieux de vie dans l'AEI sont dispersés. Ils sont parfois composés de quelques constructions et comprennent une ou deux maisons d'habitation, accompagnées ou non de bâtiments agricoles. Cependant la plupart regroupent plusieurs dizaines d'habitations pavillonnaires liées à la proximité du pôle urbain de Thouars. Les espaces et équipements publics sont peu développés voire absents de ces ensembles (terrains de sport, place, équipements).

Neuf hameaux présentent une sensibilité forte, principalement du fait de leur proximité à la ZIP et de l'ampleur de l'angle horizontal qu'elle occupe dans le champ visuel. Il s'agit des hameaux de Chenne (localisé au n°1 sur la carte ci-contre), Les Loges (3), Rigny (4), La Verrerie (7), Daymé (8), Puyraveau (9), Le Bouchet (10), Meulle (11) et Tillé (12). Depuis ces hameaux, bien que les filtres visuels des jardins soient plus ou moins présents, des perceptions très rapprochées peuvent être possibles.

Un hameau présente une sensibilité modérée. Il s'agit du hameau du Vaux, en raison de son environnement arboré et de son éloignement à la ZIP.

Le tableau page suivante inventorie les villages et hameaux de l'AEI et leur sensibilité vis-à-vis de la ZIP. Les visibilités depuis les lieux de vie vers le projet seront étudiées plus précisément lors de l'analyse des impacts, notamment par des photomontages.



Carte 27 : Sensibilité des lieux de vie de l'aire d'étude immédiate.

INVENTAIRE ET ÉVALUATION DES SENSIBILITÉS DES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Sensibilité	Distance à la ZIP (m)
1	Chenne	20 à 30	Les habitations sont construites le long de la route communale. La ZIP est proche et présente à plus de 180° au sud du hameau.	Forte	500
2	Saint-Martin-de-Mâcon	75 à 100	Ce village est implanté le long de la route communale et de deux carrefours. La mairie est jouxtée d'un espace public et de stationnement. La ZIP est proche et occupe près de 160° d'angle visuel horizontal au sud du village.	Forte	500
3	Les Loges	1 à 5	Ce hameau en bordure de la RD 39 permet des vues proches sur la ZIP en direction de l'ouest.	Forte	500
4	Rigny	15 à 20	Malgré son environnement forestier à environ 200 m des habitations, le hameau permet des vues proches en direction de la ZIP. Celle-ci occupe environ 150° au nord des habitations.	Forte	500
5	Le Vaux	1 à 5	Ce hameau permet des vues vers la ZIP à plus de 700 m au nord, généralement filtrées par la végétation.	Modérée	700
6	Vrère	env. 150	Ce village est implanté le long de la RD 65 et de la RD 162 et sur maillage secondaire. Des équipements sportifs, scolaires et commerciaux sont présents en différents endroits. La ZIP est proche et occupe près de 180° au nord du village.	Forte	500
7	La Verrerie	1 à 5	En promontoire sur le Peu, ce hameau se situe au début de l'inclinaison du relief vers le sud. La ZIP est proche et occupe plus de 220° au nord des habitations.	Forte	500
8	Daymé	30 à 40	Situé en partie basse du Peu, sur son versant sud-ouest, le hameau s'étire le long de la route communale. La ZIP est proche et occupe près de 240° au nord du hameau.	Forte	500
9	Puyraveau	40 à 50	Ce hameau pavillonnaire est situé en bordure de la RD 65 et est partiellement bordé par une lisière forestière et des haies. La ZIP est proche et occupe près de 180° au nord.	Forte	500
10	Le Bouchet	60 à 80	Ce hameau pavillonnaire est proche de l'agglomération de Thouars ainsi que du projet éolien déjà construit à plus de 700 m au sud. La ZIP est proche et se situe à l'est du hameau.	Forte	500
11	Meulle	20 à 30	Ce hameau agricole et pavillonnaire à proximité de la RD 63 est en partie bordé par les boisements du vallon de la Meulle. La ZIP est proche et présente sur près de 160° au sud-est.	Forte	500
12	Tillé	30 à 40	Implanté le long de la RD 63 et d'une route communale, ce hameau est proche de la ZIP présente au sud.	Forte	500

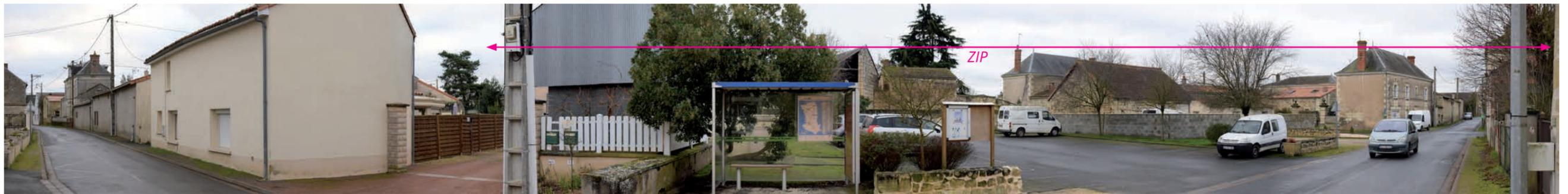
Tableau 9 : Inventaire et évaluation des sensibilités des hameaux de l'aire d'étude immédiate.



Photographie 63 : Vue rapprochée depuis Chenne (1).



Photographie 64 : Vue rapprochée depuis l'entrée sud-ouest de St-Martin-de-Mâcon (2).



Photographie 65 : Vue rapprochée depuis la placette en face de la mairie de St-Martin-de-Mâcon (2).



Photographie 66 : Vue rapprochée depuis la rue de la Croix Morton de St-Martin-de-Mâcon (2).



Photographie 67 : Vue rapprochée depuis la RD 65 à proximité du hameau des Loges (3).



Photographie 68 : Vue rapprochée depuis le hameau de Rigny (4).



Photographie 69 : Ouverture visuelle depuis la rue de la Praie à l'est de Vrère (6).



Photographie 70 : Ouverture visuelle depuis la RD 65 en sortie est de Vrère (6).



Photographie 71 : Ouverture visuelle à proximité de l'école depuis la RD 162, en sortie nord de Vrère (6).



Photographie 72 : Perception rapprochée aux abords du hameau de la Verrerie (7).



Photographie 73 : Vue large et rapprochée depuis le nord du hameau de Daymé (8).



Photographie 75 : Vue rapprochée depuis l'est du hameau de Puyraveau (9).



Photographie 74 : Vue rapprochée depuis l'est du hameau du Bouchet (10).



Photographie 76 : Vue rapprochée depuis le sud-est du hameau de Meulle (11).



Photographie 77 : Vue rapprochée depuis une parcelle agricole de la hameau de Tillé (12).

3.4.2.3 Les perceptions depuis les routes

Les visibilitées des routes de l'AEI sont localisées sur la carte ci-contre et leur sensibilité décrite ci-après.

La RD 65 - RD 39

C'est la principale route de l'AEI. Son tracé est/ouest longe le sud de la ZIP et traverse les villages de Puyraveau et Vrère. Les visibilitées vers la ZIP sont larges et proches, la route traversant même l'est de la ZIP.

La sensibilité de cette route est modérée à forte.

La RD 162

Le tracé nord/sud de cet axe traverse la ZIP en son centre. Cette route traverse les villages de Chenne et de Vrère. Les visibilitées sont importantes.

La sensibilité de cette route est modérée à forte.

La RD 63

À plus de 300 m au nord-ouest de la ZIP, cette route traverse les villages de Meulle et Tillé. Les visibilitées latérales sont présentes.

La sensibilité de cette route est modérée.

Des routes de desserte locale, empruntées par les riverains dans leurs déplacements quotidiens, sont également susceptibles d'offrir des perceptions importantes de la ZIP, notamment les routes communales reliant les villages et hameaux.

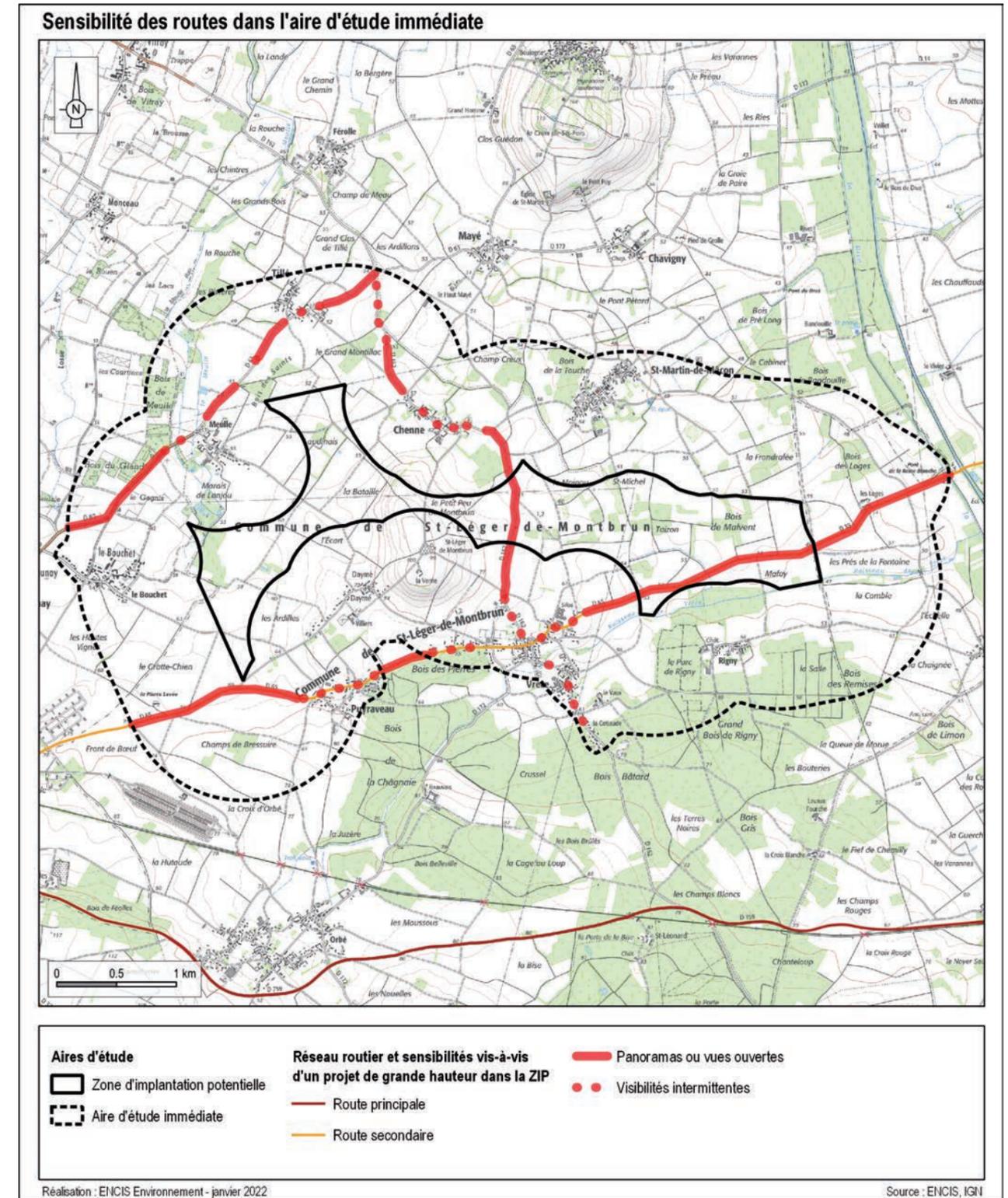
Globalement, dans l'AEI, les sensibilités sont modérées à fortes en raison de la proximité de la ZIP.



Photographie 78 : Ouverture visuelle depuis la RD 65 - RD 39 en limite du département des Deux-Sèvres.



Photographie 79 : Ouverture visuelle au carrefour de la RD 162 et de la RD 63.



Carte 28 : Principales visibilitées depuis les routes de l'aire d'étude immédiate.

3.4.3 Les éléments remarquables et attractifs de l'AEI

3.4.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude immédiate comprend deux monuments historiques dont un est classé et l'autre inscrit. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

Description des monuments historiques de l'AEI

Le pont gallo-romain à Curçay-sur-Dive (MH n°2)

Ce pont inscrit en 1980 à l'inventaire des monuments historiques est aussi appelé le pont de la reine Blanche en hommage semble-t-il au passage, en 1228, de Blanche de Castille - reine de France - et de son fils, le futur Saint-Louis, alors âgé de 12 ans. Cependant le pont, construit en rognon de silex est d'époque gallo-romaine selon la base de donnée du ministère de la culture. Le pont est propriété de la commune et est accessible et visible depuis la RD 39. Une aire de jeux et de pique-nique a été aménagée à ses abords, ainsi qu'un panneau explicatif au sujet du monument. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Situé à plus de 1,2 km de la ZIP, le pont est visible conjointement à celle-ci, notamment depuis la RD 39. Depuis le pont, les rideaux d'arbres (peupleraies notamment) filtrent partiellement les vues. **La sensibilité de ce monument est modérée à forte.**

Les menhirs de Saint-Léger-de-Montbrun (MH n°1)

Ces deux menhirs (ou plutôt dolmens puisque l'un d'eux a conservé sa table) sont classés depuis 1971, situés en bordure d'un chemin agricole et à 80 m de la RD 65, ils sont néanmoins sur une parcelle privée. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Situé à plus de 750 m de la ZIP, les dolmens sont bordés de champs ouverts depuis lesquels les vues vers l'ouest de la ZIP sont très dégagées. On note aussi la présence du parc éolien de TIPER à près de 550 m au nord. **La sensibilité de ce monument est modérée à forte.**



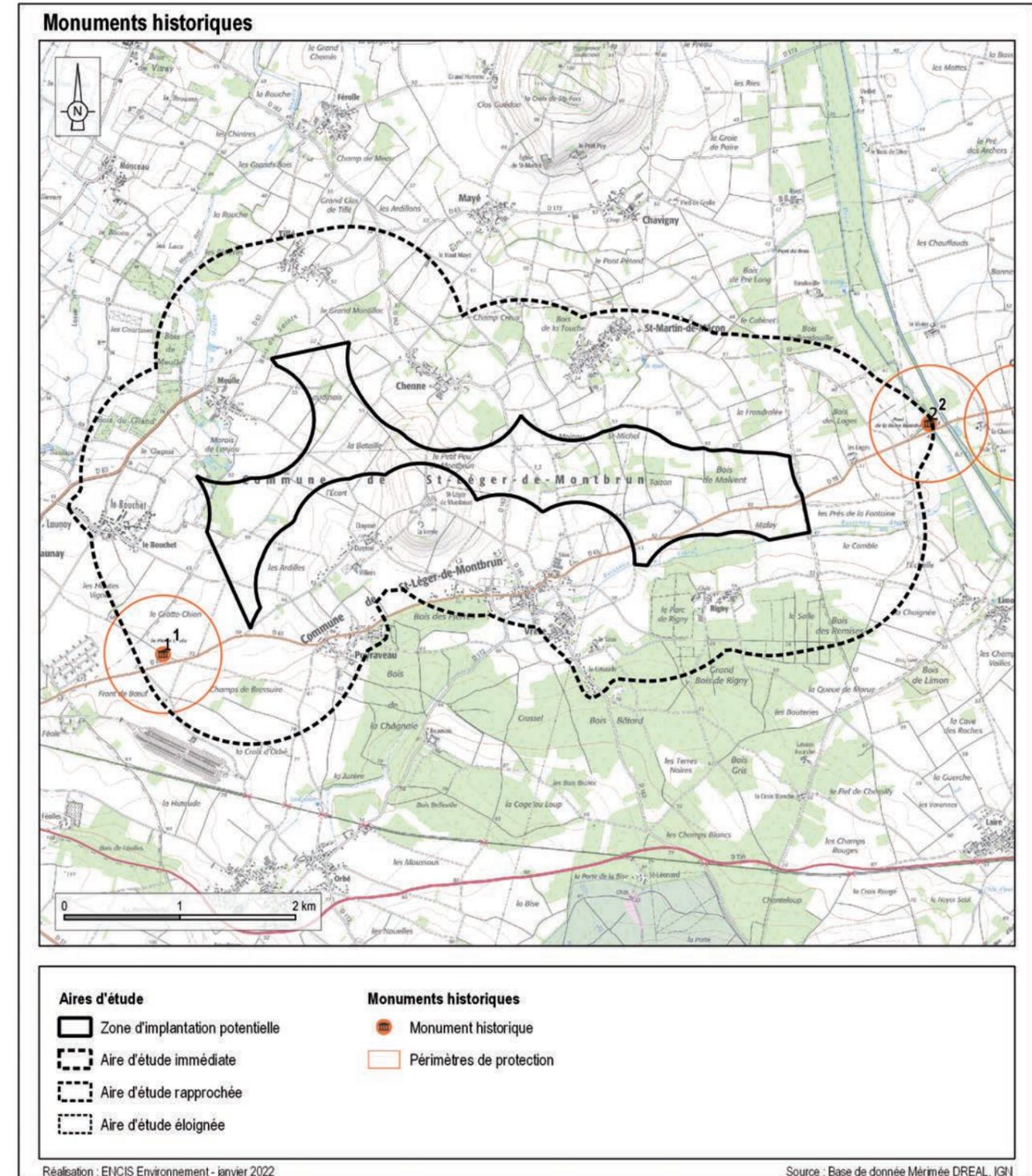
Photographie 80 : Les deux menhirs (ou dolmens) de Saint-Léger-de-Montbrun.



Photographie 81 : Le pont gallo-romain à Curçay-sur-Dive.



Photographie 82 : Pendeloque, perles, calcaire, quartzite et roche métamorphique du néolithique ; sépulture de Puyravault à St Léger de Montbrun. (source : www.stleger.info / www.musees-poitiers.org)



Carte 29 : Monuments historiques de l'aire d'étude immédiate.



Photographie 83 : Panorama ouvert depuis les abords directs des deux menhirs (ou dolmens) de Saint-Léger-de-Montbrun.



Photographie 84 : Visibilité depuis la RD 39 sur la ZIP et sur le pont gallo-romain de Currçay-sur-Dive.



Photographie 85 : Visibilité filtrée aux abords du pont gallo-romain.



Photographie 86 : Visibilité depuis le pont gallo-romain.

3.4.3.2 Les sites protégés inscrits / classés, les sites patrimoniaux remarquables, UNESCO

L'aire d'étude immédiate ne comprend aucun site protégé ou site patrimonial remarquable.

3.4.3.3 Les sites emblématiques et le patrimoine non protégé

L'aire d'étude immédiate comprend un élément de patrimoine non protégé décrit dans le paragraphe et en plus des deux monuments historiques également listés dans le tableau suivants.

L'église et le Peu de Saint-Léger-de-Montbrun

Cette église n'est pas reconnue comme monument historique bien que la commune a souhaité initier la démarche (source : nouvellerepublique.fr 20/07/2011). Elle est implantée en point haut sur le relief du Peu, et l'ensemble forme en effet un point de repère caractéristique depuis la plaine et les alentours. Autour de l'église sont présents le cimetière ainsi qu'un stationnement, une placette et des tables, et une table d'orientation. Les boucles locales de randonnées transitent par ce lieu. **L'enjeu de ce site est modéré.**

Située à plus de 250 m de la ZIP, l'église est très proche de ce périmètre, tandis que le relief du Peu est partiellement inclus dans la ZIP. D'un dénivelé d'environ 50 m, ce relief est facilement concurrencé visuellement par des éléments de 180 m dans la ZIP. **La sensibilité de ce site est forte.**



Photographie 87 : Aménagements du Peu et silhouette en vue lointaine.



Photographie 88 : Panorama à 360° depuis le Peu de Saint-Léger-de-Montbrun.

INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES, SITES PROTÉGÉS ET SITES EMBLÉMATIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (m)
2	86	Curçay-sur-Dive	Pont gallo romain	Inscrit	Modéré	Le pont est visible conjointement à la ZIP, notamment depuis la RD 39. Depuis le pont, les rideaux d'arbres (peupleraies notamment) filtrent partiellement les vues.	Modérée à forte	1225
1	79	Saint-Léger-de-Montbrun	Menhirs (deux)	Classé	Modéré	Les dolmens sont bordés de champs ouverts depuis lesquels les vues vers l'ouest de la ZIP sont très dégagées. On note aussi la présence du parc éolien de TIPER à près de 550 m au nord.	Modérée à forte	777
	79	Saint-Léger-de-Montbrun	Église et Peu de St-Léger-de-Montbrun	-	Modéré	L'église est très proche de ce périmètre, tandis que le relief du Peu est partiellement inclus dans la ZIP. D'un dénivelé d'environ 50 m, ce relief est facilement concurrencé visuellement par une ZIP de 180 m.	Forte	250 m pour l'église

Tableau 10 : Inventaire des monuments historiques, sites protégés et patrimoines non protégés de l'aire d'étude immédiate.

3.4.3.4 Les sites touristiques et attractifs

A l'échelle de l'AEI, il est nécessaire de répertorier la majorité des lieux, sites et événements attractifs du point de vue paysager, patrimonial, mais aussi culturel.

Quatre sites touristiques ont été recensés dans l'aire d'étude immédiate (cf. carte et tableau pages suivantes).

Le château de Rigny

Ce domaine avec son boisement attenant jouxte le hameau de Rigny. Le château a été modifié à plusieurs reprises et en particulier au 19e siècle. Il remonte probablement à la Renaissance finissante, mais présente de forts accents classiques. Cette propriété privée n'est pas visitable et reste peu visible depuis le hameau en raison de son mur d'enceinte. **Ce site présente un enjeu faible.**

Malgré son environnement forestier et une peupleraie au nord à environ 200 m du bâtiment, le château permet des vues proches en direction de la ZIP. Celle-ci occupe environ 150° au nord. Comme pour le hameau, **la sensibilité est forte.**



Photographie 89 : Peupleraie au nord du Château de Rigny.



Photographie 90 : Carte postale ancienne du Château de Rigny (Source : delcamp.net).



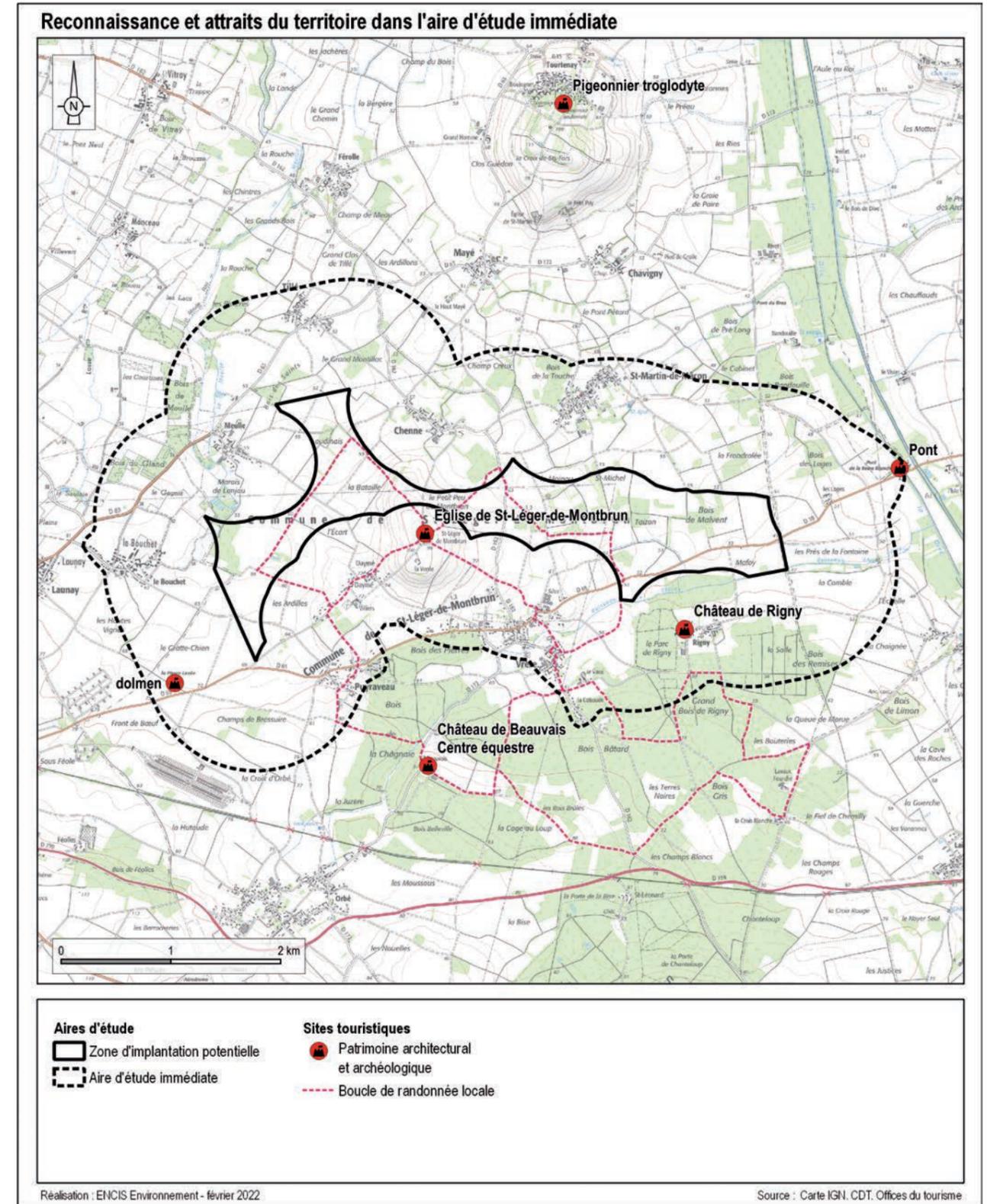
Photographie 91 : Entrée du domaine du Château de Rigny.

Les chemins de randonnée

En dehors des sites mentionnés précédemment, quelques boucles locales de randonnée parcourent l'AEI et permettent de découvrir ses paysages (cf. carte ci-contre). Les visibilitées depuis ces sentiers sont variables et dépendent notamment de la distance à la ZIP et des ouvertures visuelles dans la trame bocagère. Elles présentent un **enjeu faible et des sensibilités modérées.**



Photographie 92 : La boucle de randonnée passe par le nord de Vrère avec une vue dégagée vers la ZIP.



Carte 30 : Sites touristiques et attractifs de l'aire d'étude immédiate.

L'offre d'hébergement touristique

L'offre d'hébergement est peu développée dans l'AEI : on recense uniquement un hébergement à Daymé. Pour l'étude de sa sensibilité, se référer aux perceptions depuis les lieux de vie au chapitre 3.4.2.2.

Les jardins isolés et terrains de loisirs

Plusieurs parcelles de jardins incluant un cabanon ou un abri sont recensés dans l'AEI. Elles sont généralement situées à moins de 500 m de la ZIP. **Leur enjeu est faible et leur sensibilité modérée.**



Photographie 93 : Jardins isolés et terrains de loisirs à proximité de la ZIP.

INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES ET ATTRACTIFS DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE								
Départ.	Commune	Nom	Type	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (m)
86	Curçay-sur-Dive	Pont gallo romain	Patrimoine	Inscrit	Modéré	Le pont est visible conjointement à la ZIP, notamment depuis la RD 39. Depuis le pont, les rideaux d'arbres (peupleraies notamment) filtrent partiellement les vues.	Modérée à forte	1225
79	Saint-Léger-de-Montbrun	Menhirs (deux)	Patrimoine	Classé	Modéré	Les dolmens sont bordés de champs ouverts depuis lesquels les vues vers l'ouest de la ZIP sont très dégagées. On note aussi la présence du parc éolien de TIPER à près de 550 m au nord.	Modérée à forte	777
79	Saint-Léger-de-Montbrun	Église et Peu de St-Léger-de-Montbrun	Patrimoine	-	Modéré	L'église est très proche de ce périmètre, tandis que le relief du Peu est partiellement inclus dans la ZIP. D'un dénivelé d'environ 50 m, ce relief est facilement concurrencé visuellement par une ZIP de 180 m.	Forte	-
79	Saint-Léger-de-Montbrun	Château de Rigny	Patrimoine	-	Faible	Malgré son environnement forestier (peupleraie) à environ 200 m du bâtiment, le château permet des vues proches en direction de la ZIP. Celle-ci occupe environ 150° au nord.	Forte	500

Tableau 11 : Inventaire des sites touristiques et attractifs de l'aire d'étude immédiate.

3.5 La description du site d'implantation : la zone d'implantation potentielle

La ZIP correspond à l'emprise du projet et de ses aménagements connexes (chemins d'accès, locaux techniques...). L'analyse de l'état initial doit permettre de proposer ensuite une insertion du projet dans cet environnement resserré. Les éléments composant cet environnement sont donc analysés plus finement.

3.5.1 La description des éléments de l'environnement immédiat

La ZIP présente une forme allongée orientée selon un axe est/ouest et contournant le Peu de Saint-Léger-de-Montrun par le nord. Les altitudes minimales et maximales sont de 45 et 98 m.

L'espace est très majoritairement occupé par les champs agricoles. Une peupleraie est présente à l'ouest de la ZIP, tandis qu'à l'est plusieurs petits bosquets rythment les perceptions. La silhouette de l'église en haut du Peu est presque toujours visible et sert de point de repère. Dans l'ouest de la ZIP, le projet éolien de TIPER est lui aussi un point de repère.

Bien que majoritairement agricole, l'espace de la ZIP est aussi fréquenté pour la ballade sur les chemins, pour des activités forestières, apicoles ou de loisir. On note la présence d'un étang aménagé à l'ouest de la ZIP et d'un petit bâtiment abandonné à l'est, en bordure de la RD 65, qui est la principale route du secteur.

3.5.2 Les secteurs à enjeux

Les secteurs à enjeux de la ZIP sont les axes de circulation et les perceptions qu'ils induisent : la RD 65 en premier lieu, mais aussi la RD 162, les routes communales et les sentiers de randonnée locale. Ensuite la butte du Peu, bien que son sommet soit en dehors de la ZIP, constitue un point important : le bas des versants est compris dans la perception de cette butte depuis la plaine.



Photographie 95 : Visibilité de l'église au sommet du Peu, effet de filtre des peupleraies.



Photographie 96 : Présence du projet de TIPER à 300 m à l'ouest de la ZIP.



Photographie 97 : Bâtiment abandonné sur la RD 65.



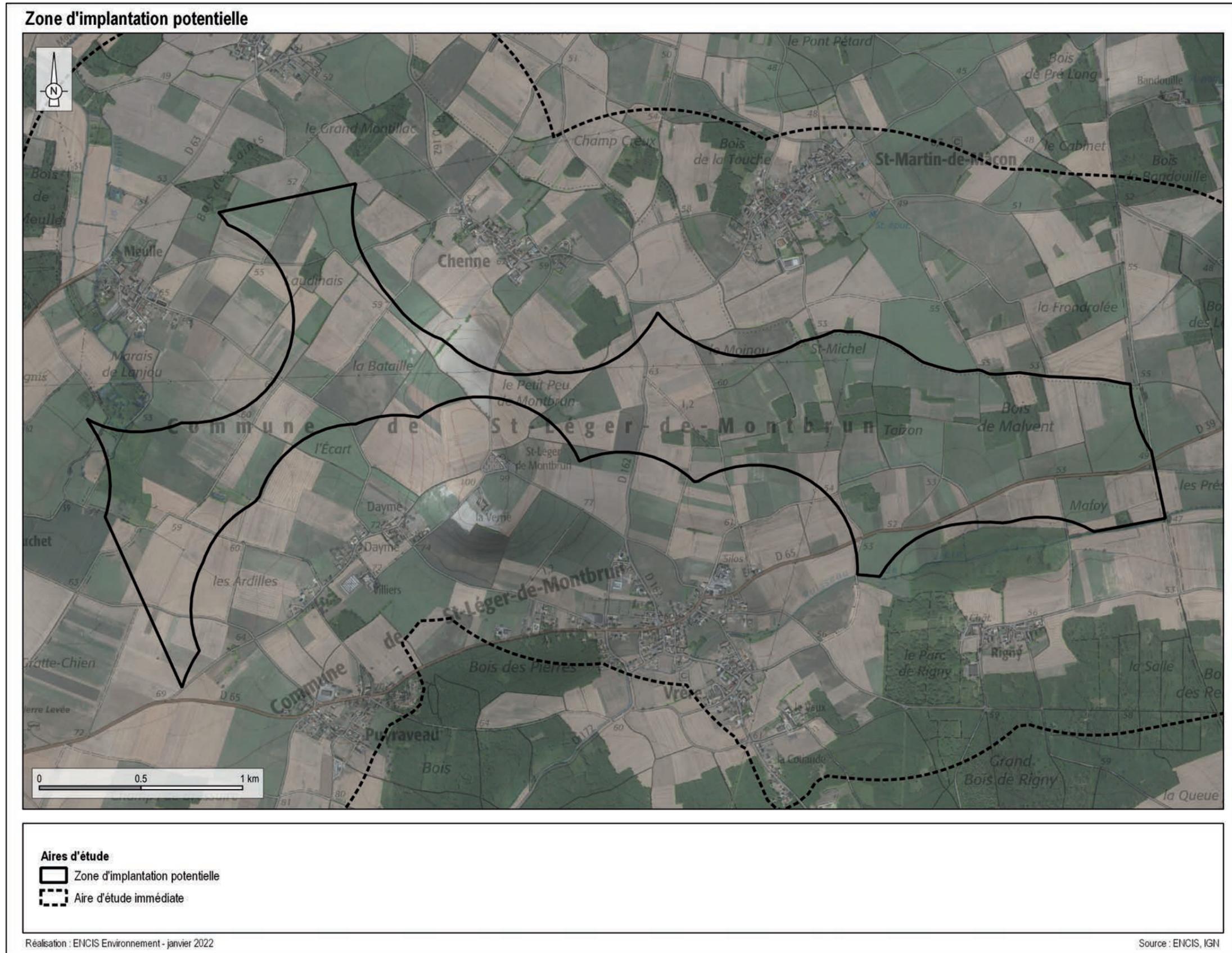
Photographie 98 : Ruchers et aménagements dans une clairière de bosquet.



Photographie 99 : Terrain de loisir avec plan d'eau à l'ouest de la ZIP.



Photographie 94 : Panorama depuis la ZIP, au nord de Vrère : présence de bosquets disséminés sur les champs labourés.



Carte 31 : Les enjeux de la zone d'implantation potentielle.

3.5.3 Aperçu de l'évolution probable du paysage en l'absence de mise en œuvre du projet

Conformément à l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, l'étude d'impact doit contenir « 3° Une description des aspects pertinents de l'état initial de l'environnement, ainsi qu'un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport à l'état initial peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ».

Cette partie est rédigée sur la base des éléments issus de l'analyse de l'état initial du paysage.

3.5.3.1 Historique de l'évolution du paysage

Avant d'imaginer son évolution probable, nous pouvons examiner la dynamique que le site a connu jusqu'à aujourd'hui.

Les outils disponibles nous permettant de « remonter le temps » et de regarder comment le site a évolué dans le temps sont notamment les cartes topographiques et les photographies aériennes anciennes. Les cartes suivantes présentent l'évolution de l'occupation du sol entre le 18ème siècle et aujourd'hui.

Les principaux villages et hameaux sont présents dès cette époque : Curçay, Tourtenay, Louzy ainsi que la ville de Thouars. Leur structuration, d'abord compacte et bien lisible sur la carte d'Etat-Major, s'est généralement étirée ensuite le long des routes.

Sur la carte de Cassini, les principaux axes apparaissent et sont aujourd'hui la RD 759 et la RD 938. Le massif boisé au sud de la ZIP semble s'être étendu entre le 18e et le 19e siècle. Il apparaît aussi que la Dive a été canalisée durant cette période.

La carte IGN des années 50 montre la construction de la voie ferrée et la création d'un espace industriel et militaire à l'est de Thouars. On note le recensement des dolmens sur les cartes.

La comparaison des orthophotographies prises dans les années 1950-1965 et en 2018 (cf. pages suivantes) montre une évolution connue sur les 50 dernières années : la mécanisation a conduit au regroupement des parcelles agricoles en lanières, puis à la disparition des arbres isolés et de certains chemins. On constate une simplification du paysage. Des silos ont été construits en bord de route et le nombre d'agriculteurs a décliné. Récemment, les projets éoliens ponctuent d'éléments verticaux et mobiles de grande hauteur ce paysage avec la construction du parc éolien de TIPER. Enfin le dynamisme de l'agglomération de Thouars favorise la construction de logements nouveaux de type pavillonnaire, dans le prolongement des villages.

3.5.3.2 Évolution probable du paysage

En l'absence de création du projet éolien, le paysage du secteur est quoi qu'il en soit susceptible d'évoluer à moyen et long terme, en raison notamment du changement climatique et/ou de l'évolution de l'activité humaine et de l'activité économique locale.

Les principales évolutions prévisibles seront liées :

- aux évolutions des cultures et essences forestières liées au changement climatique,
- à la rotation des cultures/prairies du site,
- aux pratiques agricoles : coupes d'arbres et de haies, remembrement et tendances à l'agrandissement des parcelles, enrichissement par abandon des parcelles, etc.
- à l'exploitation sylvicole : éclaircies et coupes réalisées sur les parcelles exploitées,

- à l'urbanisation (la pression urbaine est toutefois faible dans le secteur, en raison de l'éloignement des grands pôles urbains),
- aux règles et documents guidant la planification territoriale.

Le secteur concerné par le projet n'est globalement pas soumis à de grandes dynamiques et les paysages sont assez stables dans le temps.



Photographie 100 : Carte postale aérienne colorisée de l'église de St-Léger-de-Montbrun prise par LAPIE entre 1950 et 1970 (source : www.stleger.info).



Photographie 101 : Carte postale aérienne du château de Rigny prise par CIM dans les années 1950 (source : www.stleger.info).



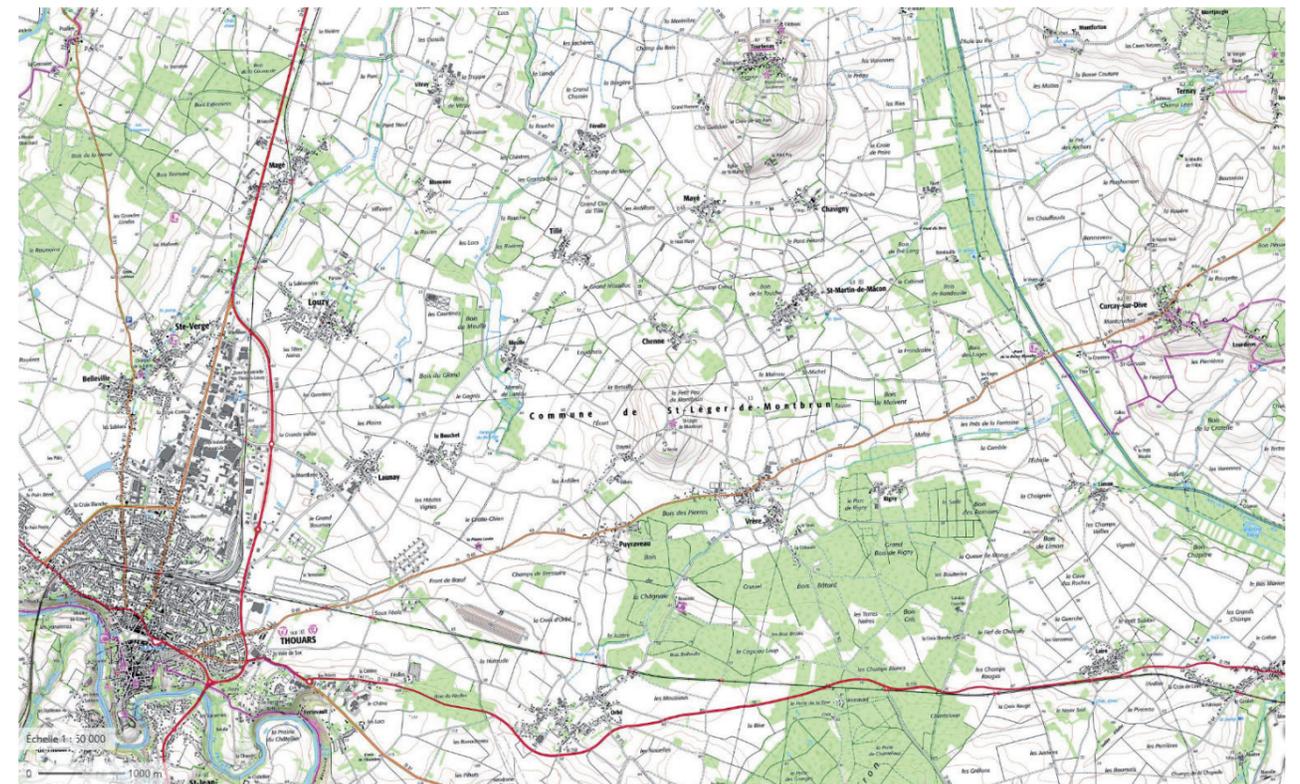
Carte 32 : Carte de Cassini (18ème siècle).



Carte 34 : Carte IGN des années 1950.

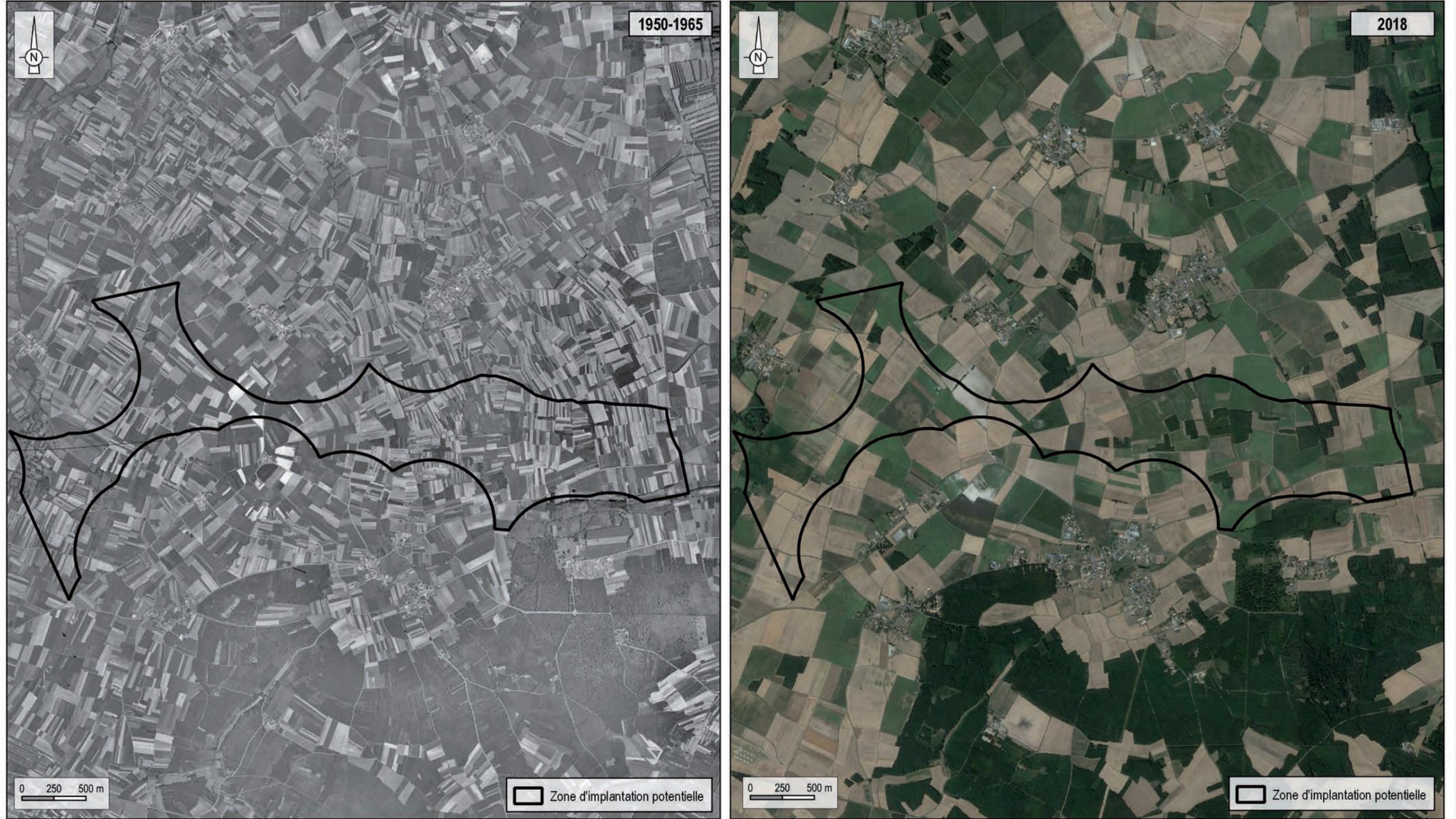


Carte 33 : Carte de l'état-major (19ème siècle).



Carte 35 : Carte IGN au 25 000ème.

Evolution de l'occupation du sol à l'échelle de la zone d'implantation potentielle



Réalisation : ENCIS Environnement - janvier 2022

Source : remonterletemps.ign.fr ; Google

Carte 36 : Evolution de l'occupation du sol à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.

3.6 Synthèse des enjeux et des sensibilités paysagères et patrimoniales au regard d'un projet éolien dans la ZIP

3.6.1 Structures paysagères et perceptions

La ZIP se situe sur l'unité paysagère de la Plaine de Neuville, Moncontour et Thouars. L'openfield permet des vues larges où peu d'obstacles s'interposent visuellement.

Les lignes de force du territoire sont structurées sur les axes des vallées de la Dive et du Thouet, toutes les deux orientées nord/sud. Les reliefs de ces deux vallées sont différents : la vallée de la Dive, en partie canalisée, présente un cours rectiligne, et un de ses versants est souligné par une cuesta et un massif boisé. La vallée du Thouet présente des méandres et des coteaux relativement abrupts jusqu'à Thouars puis retrouve un cours plus linéaire.

Les buttes formées par des reliquats de la cuesta sont autant de ponctuations dans la plaine, avec par exemple la butte de Tourtenay et le Peu de Saint-Léger-de-Montbrun.

Plusieurs agglomérations présentent des ambiances urbaines, tandis que dans l'aire d'étude éloignée, la région du tuffeau, les contreforts de la Gâtine et les paysages viticoles apportent une importante diversité de paysages.

3.6.2 Occupation humaine et cadre de vie

L'occupation humaine est concentrée dans les vallées du Thouet et ses rebords pour Thouars et Montreuil-Bellay, sur des buttes comme pour Loudun et Moncontour, mais aussi dans la plaine pour de nombreux bourgs et hameaux.

Dans l'aire d'étude éloignée, les villes de Loudun, Montreuil-Bellay, Loretz-d'Argenton, Mauzé-Thouarsais et Saint-Varent ont une sensibilité très faible. Dans l'AER, les bourgs de Thouars et Louzy présentent une sensibilité modérée tandis que ceux de Saint-Jean-de-Thouars, Sainte-Verge et le village d'Oiron ont une sensibilité faible.

Les lieux de vie les plus concernés par des sensibilités par rapport à la ZIP sont situés dans l'aire d'étude immédiate. Les villages de Saint-Martin-de-Mâcon et de Vrère présentent une sensibilité forte, tout comme les hameaux de Chenne (1), Les Loges (3), Rigny (4), La Verrerie (7), Daymé (8), Puyraveau (9), Le Bouchet (10), Meulle (11) et Tillé (12). Le hameau de Vaux (5) a une sensibilité modérée.

Les axes de circulation sont concernés par des visibilitées vers la ZIP, notamment dans les aires d'études immédiate et rapprochée pour les routes départementales RD 65/39, RD 162, RD 63, ainsi que les routes plus fréquentées telles que la RD 759 et la RD 938. Leurs sensibilités sont globalement modérées.

3.6.3 Éléments patrimoniaux et touristiques

L'ensemble des aires d'études comprend un grand nombre de monuments et des sites protégés, répartis sur l'ensemble du territoire avec une densité plus importante dans les villes de Thouars, Loudun et Montreuil-Bellay.

Dans l'aire d'étude éloignée, les sites patrimoniaux remarquables du Puy Notre-Dame, de Montreuil-Bellay, de Loudun ainsi que les sites protégés et les monuments historiques ont une sensibilité très faible et parfois nulle. En effet les visibilitées restent partielles et lointaines depuis ces sites.

Dans l'aire d'étude rapprochée, la proximité avec la ZIP génère différentes sensibilités. Celles-ci sont modérées pour la Collégiale et le site patrimonial remarquable d'Oiron, de même que le Château, la chapelle, les sites inscrits et le site patrimonial remarquable de Thouars, ainsi que pour les monuments historiques et le site inscrit de Curçay-sur-Dive et pour l'église de Saint-Martin et la butte de Tourtenay.

Le Château d'Oiron, monument historique et site touristique reconnu présente une sensibilité modérée à forte. Plus éloignés vis-à-vis de la ZIP, le dolmen de Chantebrault et le Château de Berrie sont considérés avec une sensibilité faible à modérée.

Dans l'aire d'étude immédiate, l'église et le Peu de St-Léger-de-Montbrun ainsi que le château de Rigny présentent une sensibilité forte en raison de leur forte proximité avec la ZIP. Plus éloignés, les deux monuments historiques présents dans l'aire immédiate ont une sensibilité modérée à forte : il s'agit du pont gallo-romain de Curçay-sur-Dive (MH n°2) et des Menhirs à St-Léger-de-Montbrun (MH n°1). Enfin, les boucles de randonnée locale ont une sensibilité modérée.

3.6.4 Effets cumulés potentiels

Les parcs éoliens existants font partie intégrante du paysage de l'état initial. En l'occurrence, quatre parcs éoliens en exploitation sont recensés dans le périmètre d'étude global. Deux parcs de trois éoliennes sont implantés en radiales à l'ouest et à l'est de Thouars dont un à moins de 300 m de la ZIP. Un autre parc de quatre éoliennes est construit en limite nord de l'AER et un dernier est présent en limite sud de l'AEE.

Les parcs éoliens existants font partie intégrante du paysage de l'état initial. En l'occurrence, quatre parcs éoliens en exploitation sont recensés dans le périmètre d'étude global. Deux parcs de trois éoliennes sont implantés en radiales à l'ouest et à l'est de Thouars dont un à moins de 300 m de la ZIP. Un autre parc éolien est construit en limite nord de l'AER et un second en limite sud de l'AEE.

De plus, 2 projets existants ou approuvés de parcs éoliens ou autres projets de grande hauteur ont été recensés dans le périmètre d'étude global en juillet 2022. Les effets cumulés avec ces différents parcs et projets connus seront attentivement étudiés dans la partie impact.

SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES									
Thématiques		Aire éloignée		Aire rapprochée		Aire immédiate		Zone d'implantation potentielle	
		Synthèse	Sensibilité	Synthèse	Sensibilité	Synthèse	Sensibilité	Synthèse	Sensibilité
Paysage et patrimoine	Structures paysagères et perceptions	Coteaux de Saumur, du Layon et de l'Aubance, Contreforts de la Gâtine, Région du tuffeau.	Très faible	Vallées du Thouet et ses méandres, Vallée de la Dive et sa cuesta.	Modérée	Butte du Peu de Saint-Léger-de-Montbrun.	Forte	Butte du Peu de Saint-Léger-de-Montbrun.	Forte
	Occupation humaine et cadre de vie	Loudun, Montreuil-Bellay, Loretz-d'Argenton, Mauzé-Thouarsais, Saint-Varent.	Très faible	Thouars, Louzy : sensibilité modérée. Saint-Jean-de-Thouars, Sainte-Verge, village d'Oiron : sensibilité faible.	Modérée	- Villages de Saint-Martin-de-Mâcon et Vrère : sensibilité forte. - Hameaux de Chenne (localisé au n°1 sur la carte ci-contre), Les Loges (3), Rigny (4), La Verrerie (7), Daymé (8), Puyraveau (9), Le Bouchet (10), Meulle (11) et Tillé (12) : sensibilité forte. - Hameau de Vaux (5) : sensibilité modérée.	Forte	Jardins isolés et terrains de loisirs.	Modérée
	Éléments patrimoniaux et touristiques	SPR du Puy Notre-Dame, Montreuil-Bellay, Loudun.	Très faible	- Château d'Oiron : sensibilité modérée à forte. - Collégiale et SPR d'Oiron ; Château et chapelle, sites inscrits et SPR de Thouars ; monuments et site inscrit de Curçay-sur-Dive ; église de Saint-Martin et butte de Tourtenay : sensibilité modérée. - Dolmen de Chantebraut et Château de Berrie : sensibilité faible à modérée.	Modérée à forte	- Eglise et Peu de St-Léger-de-Montbrun, Château de Rigny : sensibilité forte. - Pont gallo-romain de Curçay-sur-Dive (MH n°2) et Menhirs à St-Léger-de-Montbrun (MH n°1) : sensibilité modérée à forte. - Boucles de randonnée locale : sensibilité modérée.	Forte	Boucles de randonnée locale.	Modérée
	Effets cumulés potentiels	Eoliennes de Mauzé-Thouarsais et de Saint-Generoux.	Très faible	Eoliennes de TIPER.	Faible à modérée	Eoliennes de TIPER.	Modérée	-	

Tableau 12 : Synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales.